Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 25/11/2022
Publié le
ID : 059-215904665-20221003-CCAS_220922_D1-DE

COMMUNE DE PONT-A-MARCQ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Pont-à-Marcq, régulièrement convoqué par convocation en date du quinze septembre deux mil vingt-deux, s'est réuni en salle de la mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain CLÉMENT, Président.

Présents : Sylvain CLÉMENT, Fernand CLAISSE, Sylvain THULLIER, Pascale DEFFRENNES Fabrice BLONDEL, Audrey DEMAIN, Eric LAURENT, Arlette BUSSON, Monique SOURDEAU, Thierry SINGER, Catherine STEU, Bérengère DEKERLE.
Absents ayant donné procuration :
TYRAN Lucile a donné procuration à Eric LAURENT
PÉRILLIAT Michel a donné procuration à Fernand CLAISSE
MAECKERBERGHE Annick a donné procuration à Fabrice BLONDEL
BAJEUX Christophe a donné procuration à Sylvain THULLIER
DYRDA-LOYEZ Anne-Marie

Soit 12 présents 5 absents dont 4 procurations

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination de deux secrétaires de séance, il s'agit de Mme Audrey DEMAIN et Bérangère DEKERLE.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 16 JUIN 2022.

Le compte-rendu de la séance du conseil d'administration du CCAS du 16 juin 2022 a été communiqué aux membres du CCAS.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité.
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme à l'original.
Fait à Pont-à-Marcq, le 3 octobre 2022

Le Président,

Sylvain CLEMENT

VILLE de PONT-A-MARCQ 59710